

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune par la « Société d'Exploitation des Ports SA » et la société « CMA Terminals SAS »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **Société fondatrice N° 1 :** " Société d'Exploitation des Ports SA" (« Marsa Maroc ») ;

Société fondatrice N° 2 : " CMA Terminals SAS ".

Nature de l'opération

- Création d'une entreprise commune.

Secteur économique concernés

- Le marché des services de terminaux à conteneurs.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 24 novembre 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune par la « Société d'Exploitation des Ports SA » et la société « CMA Terminals SAS ».

« Société d'Exploitation des Ports SA » est une société anonyme de droit marocain cotée en bourse de Casablanca, dont le siège social est situé à Casablanca. Elle est active dans les opérations portuaires multi-trade, avec une présence dans de nombreux ports commerciaux au Maroc, ainsi qu'une présence au Bénin dans le port de Cotonou.

« CMA Terminals SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé Marseille, France. Il s'agit d'une filiale à 100% de « CMA CGM SA » et a pour activité le développement, la conception, la construction et l'exploitation de terminaux à conteneurs.

L'entreprise commune aura pour objet l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et la maintenance de l'activité conteneurs du Terminal Ouest du port Nador West Med.

Fait à Rabat, le 13 novembre 2025